

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 277-2016

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2016, le règlement numéro 277-2016 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

DONNÉ À SAINT-PASCAL CE 6^e JOUR DE JUILLET DEUX MILLE SEIZE.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 13 juillet 2016 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 6 juillet 2016.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA